se formèrent à l'envi du nord au sud de la Péninsule. Les seigneurs de leur côté redoublèrent d'efforts pour défendre leur situation.

Ils avaient toujours considéré comme un droit de s'attacher par serment et d'emmener dans leurs guerres ceux qui s'abritaient au pied de leurs châteaux ou vivaient dans leurs domaines. Les tertiaires alléguaient contre ce droit leur qualité de religieux. Comment reconnaître de vrais religieux en des hommes qui étaient mariés ou qui se mariaient, qui vivaient dans leurs maisons, jouissaient de leurs biens et ne se distinguaient du reste de leurs concitoyens que par des mœurs plus graves et un habillement plus austère? Si les privilèges des religieux s'obtenaient à d'aussi faciles conditions, tout le monde deviendra religieux, la puissance féodale serait réduite à néant. Ce serait un nouvel ordre de choses.

L'abbé LEON LE MONNIER, Ptre. (A suivre.)

VISITE DES FRATERNITES CANADIENNES AUX ETATS-UNIS.

R. P. Directeur,

Je fus invité, dès mon retour en Canada, en 1888, par un. ancien pélerin de Terre Ste, à aller au diocèse de Springfield

visiter sa petite Fraternité du T. O.

Le Rév. M. A. Desaulniers, curé de Pittfield avait formé dans sa congrégation canadienne un petit noyau de fervents Tertiaires. Je donnai une grande retraite à toute la congrégation, et au jour de clôture, nous enmes une nombreuse prise d'habit pour le T. O.

L'ancien Directeur a été chargé d'une autre paroisse et son successeur m'invite à aller voir la Fraternité pour y faire de nouvelles admissions et parler encore, à tout son bon petit peuple, de

l'excellence du T. O. de la Pénitence.

Je recus ensuite quelques Terciaires isolés à Indian-Orchard, à Three-Rivers, etc. Il y avait espérance de former là de belles Fraternités pour l'avenir; les deux Directeurs ont eu aussi leur changement; actuellement ils sont dans deux grands centres où nous espérons petit à petit faire connaître Notre Père S. Francois d'Assise.

L'hiver dernier j'ai prêché une grande retraite à la paroisse canadienne de New-York, et j'y ai également établi le T. O. Soixante à soixante-dix personnes se sont présentées pour revêtir

humblement les livrées du Pauvre d'Assise.